

Communiqué de presse du 13 juin 2019

Prévoyance professionnelle

Les deux fondations de prévoyance gérées par le Groupe Mutuel fusionnent

Le Groupe Mutuel Prévoyance (GMP) et la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance (MVP) ont présenté hier soir leur union. Cette fusion donne une nouvelle dimension au Groupe Mutuel Prévoyance, assurant 2700 entreprises et comptant plus de 2 milliards de francs de fortune sous gestion.

Sion/Martigny. Le 13 juin 2019. C'est un moment historique pour les deux fondations collectives de prévoyance administrées par le Groupe Mutuel. Réunis en assemblée générale hier en fin d'après-midi à Sion, les conseils de Fondation réunis ont siégé pour la première fois ensemble et les délégués des entreprises affiliées auprès de Groupe Mutuel Prévoyance (GMP) et de la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance (MVP) ont pu prendre connaissance des chiffres issus de cette union des forces. La fusion, effective au 1^{er} janvier 2019, a désormais franchi une nouvelle étape, la conduite des affaires étant désormais placée sous un pilotage unique. *«Le moment choisi pour cette fusion est particulièrement opportun, car les deux institutions témoignent d'une santé financière exceptionnelle, tout en haut des classements sur la solidité financière des institutions de prévoyance en Suisse»*, estime Karin Perraudin, présidente du conseil de fondation de la nouvelle entité.

Les conseils de fondation ont posé le constat que la réunion des deux institutions de prévoyance en une seule offrirait plusieurs avantages, dont bénéficieraient les assurés de chacune des deux fondations. *«Une taille plus importante renforce la présence de la fondation sur le marché du 2^{ème} pilier et consolide les positions dans la négociation avec les différents partenaires. La simplification des processus et une communication plus claire, basée sur les activités d'une seule entité permettront de gagner encore en efficacité et en transparence dans le futur»*, précise Marlène Rast, en charge des activités de prévoyance du Groupe Mutuel.

Maintien d'une identité valaisanne forte avec une ouverture nationale

En 2018, les deux caisses de prévoyance ont obtenu la confiance d'un nombre élevé de nouveaux clients et une croissance marquée du chiffre d'affaires. Ce résultat démontre que ces fondations proposent des solutions qui répondent vraiment aux besoins des entreprises, et ceci à travers la Suisse entière.

La nouvelle structure permettra ainsi d'accepter des clients de taille plus importante. Le souci prioritaire reste de veiller sur les clients existants, en conjuguant un service d'une qualité irréprochable et une solution parmi les plus performantes du marché en termes de rendement et de sécurité financière.

Le maintien d'une identité valaisanne forte est garanti, par une gestion entièrement mise en œuvre en Valais, avec un siège administratif à Martigny, alors que le siège social est maintenu à Sion. En parallèle, l'ouverture nationale démarrée en 1994 se consolide, garantie d'un succès commercial futur.

Un 1^{er} prix de référence pour Groupe Mutuel Prévoyance

Comme les bonnes nouvelles vont toujours par deux, Groupe Mutuel Prévoyance a eu la fierté d'obtenir le premier prix du rendement le plus élevé sur 10 ans dans un récent classement. Ce comparatif est mené chaque année en Suisse alémanique par deux journaux spécialisés: la SonntagsZeitung et Finanz&Wirtschaft. Il a été publié le week-end passé et il a confirmé que les assurés de Groupe Mutuel Prévoyance bénéficient de rendements exceptionnels. Cette distinction salue un travail effectué avec rigueur et professionnalisme, année après année, afin d'offrir aux assurés une solution sûre et performante pour leurs retraites.

C'est ainsi que pour 2019, le Conseil de fondation a décidé de majorer de 1% le taux d'intérêt minimum LPP et de porter à 2% le taux total dont bénéficieront les assurés.

Le degré de couverture reste toujours à un niveau élevé de 112,35% après la fusion.

La prévoyance constitue un élément essentiel dans la vie des employés, mais aussi des entreprises. Le Groupe Mutuel offre donc une palette complète aux entreprises : prévoyance, indemnités journalières en cas de maladie et d'accident, LAA et assurance-accident complémentaire. Avec le 2^{ème} pilier, l'offre est complète, exclusive et performante. Elle permet au client de conclure auprès d'un seul partenaire, l'ensemble des assurances de personnes de l'entreprise.

Personnes de contact pour les médias

Loïc Mühlemann, Responsable communication

Tél. 058 758 32 49, Mobile 079 797 86 69, lmuehlemann@groupemutuel.ch

Pascal Vuistiner, Porte-parole Suisse romande

Tél. 058 758 32 08, Mobile 079 537 88 17, pvuistiner@groupemutuel.ch

À propos du Groupe Mutuel

Dans le domaine de l'assurance de base, le Groupe Mutuel compte 981 160 assurés. Au total, plus de 1,3 million de clients individuels ainsi que 23 000 entreprises clientes font confiance au Groupe Mutuel. Son chiffre d'affaires global dépasse les 5,6 milliards de francs.

En plus de l'assurance LAMal et des assurances complémentaires LCA, les clients disposent d'une palette complète d'assurances-vie pour la couverture de risques et leur prévoyance individuelle ainsi que d'une gamme d'assurances de patrimoine (protection juridique, responsabilité civile privée et inventaire du ménage).

Aux entreprises, les assureurs du Groupe Mutuel proposent des assurances perte de gain maladie selon la LAMal et la LCA ainsi que l'assurance-accidents selon la LAA. De plus, deux fondations de prévoyance professionnelle ont confié leur gestion au Groupe Mutuel: le Groupe Mutuel Prévoyance et la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance.